

Master mention MIAGE parcours-type IPM (2nde année)



Parcours

- Ingénierie métier
- Ingénierie des Processus Métiers - IPM



Rythme

Rythme

- En alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

Stage

- 2ème année master, étudiant en formation initiale (hors alternance) : **stage obligatoire**

Tout départ en stage nécessite une convention de stage signée par l'ensemble des parties.

[Contact Bureau des stages](#)



Renseignements

SCOLARITE

Scolarité Informatique

Bureau MF112 (Manufacture des Tabacs)
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse cedex 9
Courriel :
scolarite.informatique@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 39 38

ALTERNANCE

EEDU - EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY

Pôle Alternance

Bureau MQ 114 (Manufacture des Tabacs)
Mail :
alternance.eedu@ut-capitole.fr

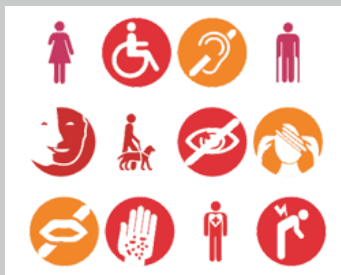
Tél : 05 61 12 87 14

ORIENTATION INSERTION

Service Universitaire d' Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)

Admission
<https://www.ut-capitole.fr/admissions>
Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

Portail Handicap



<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Infos générales

Durée de la formation

1 an

Lieu(x) de la formation

Toulouse (campus UT Capitole)

Stage(s)

Oui

Accessible en

- Formation initiale
- Formation en alternance
- Formation en apprentissage
- Reprise d'étude

/ Présentation

Code RNCP : 31471

Enjeux

RENTREE DE SEPTEMBRE 2024 : le master MIAGE parcours-type IM ne sera plus proposé. Il est remplacé par le Master MIAGE 1ère année, soit en **formation initiale**, soit en **alternance**. Cette première année est commune aux parcours-types ISIAD et IPM en 2ème année de master.

Le M2 IPM sera toujours proposé en 2024-2025.

***Année universitaire 2023-2024** : la 1ère année parcours-type Ingénierie Métier (IM) est une formation universitaire généraliste permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences en technologies de l'information et à leur articulation avec la stratégie de l'entreprise et de ses métiers. L'objectif est que les étudiants acquièrent les concepts de base de l'informatique, et de la conception de systèmes d'information, de l'analyse des processus métiers et de la conception de systèmes décisionnels.*

Cette 1ère année est commune aux 2 parcours-types de 2nde année : IPM et ISiAD (respectivement Ingénierie des Processus Métiers et Ingénierie des Systèmes d'Informations pour l'Aide à la Décision). Elle s'adresse principalement à des étudiants ayant des compétences en gestion, économie, économétrie ou administration acquises lors d'une licence. Elle permet aux étudiants d'acquérir progressivement une seconde compétence en technologie de l'information et d'appliquer celle-ci dans la construction d'applications pour les métiers concernant la gestion des entreprises : « l'ingénierie des métiers de l'entreprise ». Ils pourront ainsi maîtriser des concepts clés des technologies de l'information, la conception de systèmes d'information et la conception de systèmes décisionnels.

L'objectif du Master 2ème année parcours-type IPM (Ingénierie des processus métier) est de former des cadres pouvant accompagner l'entreprise dans l'évolution de son SI au travers de l'analyse, de la modélisation et de l'informatisation des processus métiers dans un environnement technologique adapté, pouvant notamment reposer sur des architectures orientées services. Ils pourront participer à la mise en place des nouveaux processus avec la gestion du changement associé. Ils seront amenés à prendre en charge des projets d'informatisation du système d'information, de la définition des besoins jusqu'à leur réalisation, dans un contexte fortement évolutif.

Consultez le site dédié [MIAGE Toulouse](#).

Spécificités

Alternance : le master peut être suivi en alternance :

- M1 Ingénierie Métier + M2 IPM en **alternance**. (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation),
- M2 Ingénierie Métier en **alternance** (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation)

Pour plus d'information : alternance.eedu@ut-capitole.fr

Lieux

Toulouse (campus UT Capitole)

Responsable(s) de la formation

Master MIAGE FI et/ou Master MIAGE FA (1ère année) :

[Laurent Marsan](#), maître de conférences

[Nicolas Verstaevel](#), maître de conférences

Master MIAGE FI et/ou Master MIAGE FA (2nde année) :

[Eric Andonoff](#), maître de conférences

[David Navarre](#), maître de conférences

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

Téléchargez :

- les **capacités d'accueil et les modalités du droit à poursuite d'études** (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *e-Candidatures*...)

/ Programme

PROGRAMME 2023 /2024 :

En 1ère année de master, la formation est organisée de manière annuelle, se déroule sur une durée de 12 mois de septembre N à septembre N+1 et comporte un total de 249h CM et 231h TD.

En 2ème année de master, l'action de formation est annuelle, se déroule sur une période de 12 mois, de septembre N à septembre N+1, et représente un volume horaire global de 249h CM et 231h TD.

Le programme pédagogique est consultable **ICI**.

M2 IPM : Téléchargez le SYLLABUS de chaque matière.

Méthodes et moyens pédagogiques : Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master 2. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

Equipes pédagogiques des deux années :

Elles se composent d'enseignants chercheurs (professeurs des universités, de maitres de conférences...) et de professionnels.

Stage(s)

- 2ème année master, étudiant en formation initiale (hors alternance) : **stage obligatoire**

Tout départ en stage nécessite une convention de stage signée par l'ensemble des parties.

[Contact Bureau des stages](#)

Évaluation

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont précisées [ICI](#).

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Fiche RNCP

[31471](#)

Activités visées / compétences attestées

Les compétences devant être acquises sont :

- des compétences en systèmes d'information, méthodes et technologies de l'information, nécessaires pour déterminer et mettre en œuvre des solutions adaptées aux besoins exprimés.
- des compétences métiers (fonctionnelles) et des compétences en communication, nécessaires à la compréhension et à l'expression du besoin.

Le parcours-type IPM du Master mention MIAGE apporte les bases théoriques et les compétences technologiques permettant de :

- Évaluer les besoins, les implications de nouvelles solutions informatiques, identifier les méthodes et standards possibles dans le cadre d'une mise en œuvre du changement ; Comprendre et appliquer les méthodologies, outils et processus permettant de gérer des projets;

- Définir les solutions informatiques les plus adaptées à la politique informatique générale et aux besoins des utilisateurs/clients ; Concevoir et développer une application conforme aux spécifications requises par sélection ou proposition d'architectures logicielles ;
- Définir, améliorer et préciser une stratégie par identification des processus critiques affectant la fourniture des services et la performance des produits, l'utilisation des normes pour formuler des objectifs de gestion de la qualité de service, de produit et de processus dans un processus d'amélioration continue . Rechercher et évaluer la conception des processus informatiques à partir de sources diverses pour mettre en œuvre et conduire des améliorations qui renforceront la compétitivité.

Le passage de la théorie à la pratique se fait via les outils/langages suivants : BPM, SOA, UML, Java, Java J2E, SQL, PL/SQL, OLAP, Hadoop, NoSQL, SCRUM, XP, KANBAN, management visuel, gamification.

Pour plus d'informations, **consultez la [fiche RNCP](#)** (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention MIAGE sur le site France compétences.

Poursuites d'études

Quasiment 100% des diplômés de master MIAGE obtiennent un emploi dans un délai de quelques semaines. Par exemple les étudiants de la promotion 2016 de Master 2 MIAGE parcours-type IPM ont obtenu un emploi en 25 jours en moyenne. Les délais très courts sont directement liés à l'activité en Région Occitanie. Les salaires d'embauche restent stables à l'image de ceux pratiqués dans les secteurs d'activités cibles de nos diplômés. Ils sont toujours légèrement inférieurs en région à ceux pratiqués en Ile de France.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Les emplois visés par ce master se situent à l'intersection des principaux métiers de l'entreprise et des technologies de l'information. L'évolution des technologies de l'information et de la communication ont renforcé l'aspect stratégique des systèmes d'information de l'entreprise : la transformation numérique est au cœur des projets des entreprises et administrations. L'architecture des systèmes d'information se complexifie, tous les domaines de l'entreprise étant impactés par cette transformation. La réussite de tels systèmes ne dépend plus uniquement des spécialistes de l'informatique capables de mettre en œuvre des outils, mais aussi de personnes capables de comprendre les besoins « métiers » des utilisateurs et de les retranscrire en termes d'objectif à atteindre via les **technologies de l'information**.

Ce master forme des cadres de haut niveau situés à l'interface des technologies de l'information et de la communication (technologies Internet et Intranet, données massives...), de la gestion et de l'organisation (architecture d'entreprise, urbanisation et intégration de systèmes d'information ...) pouvant exercer les fonctions suivantes :

- Consultant BPM (Business Process Management), Consultant ERP (Entreprise Ressource Planning),
- Consultant SI métier, Consultant nouvelles technologies, Consultant stratégie informatique,
- Business Process Application Manager,
- Ingénieur d'Etudes, Ingénieur Analyste, Ingénieur des Systèmes d'Information,
- Chief Data Officer, Data Manager, Data Architect,
- Administrateur du Système d'Information, Architecte concepteur du Système d'Information,
- Gestionnaire des changements technologiques, Auditeur interne ou externe.

Les profils d'emploi relevant de cette double compétence sont les suivants :

- Analyste, consultant SI métiers
- Concepteur de système d'aide à la décision – Business Intelligence
- Ingénieur études et développement
- Consultant nouvelles technologies

- Conseil en organisation – gestion du changement
- Ingénieur d'affaires

En savoir plus :

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les **études** de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ICI](#).

Consultez le site dédié [MIAGE Toulouse](#).

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Informatique;Informatique de gestion;Gestion;Management

Zoom +

- Consultez le [répertoire des emplois après un master](#)

Téléchargement

- [Syllabi M2](#)

Gérer sa scolarité

- [Accédez aux informations spécifiques à votre scolarité](#) (calendrier universitaire, emploi du temps, modalités de contrôle des connaissances, jury...)

Association

- [Association des Miagistes de Toulouse - Capitole - AMTC](#)